

Mairie
05350 CHATEAU VILLE VIEILLE

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

République Française

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le lundi 29 novembre 2021 à 18h30 en Mairie de Château-Ville-Vieille

La réunion se tiendra avec un nombre limité de personnes en fonction des gestes barrière à respecter. En cas d'impossibilité du respect de ces règles et du protocole sanitaire, un huis clos pourra être décidé en début de séance

A Château Ville-Vieille le 23 novembre 2021

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 23 septembre 2021
- Opération façades / toitures – Attribution de subvention
- Participation aux frais de transports scolaires, année scolaire 2021/2022 des enfants des hameaux de la Commune
- Transports scolaires : aide aux familles pour les enfants de la commune scolarisés à l'école d'Aiguilles
- Contrat de déneigement du hameau de Meyriès – Autorisation au Maire à signer un contrat avec le GAEC Le Panier du Queyras
- Fixation des tarifs de location des véhicules légers communaux
- Contrats d'assurance des risques statutaires 2022-2025
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 20 septembre 2021
- Questions diverses

Pour affichage le 23 novembre 2021



**Le Maire,
Jean-Louis
PONCET**

Signature et cachet